

20240030

# EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

## Arrêté de circulation et de stationnement

Le Maire de VOLNAY

Vu les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'à l'occasion des travaux d'enfouissement de réseaux de télécommunications **Rue de la Combe en partie basse et Rue du Pied de la Vallée** réalisés par l'entreprise SNCTP Canalisations domiciliée à Mâcon (Saône et Loire) ZI Sud, 41 Rue Jacquard, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement pour leur bon déroulement en toute sécurité.

## A R R E T E

**Article 1 :** La circulation et le stationnement de tous véhicules seront rigoureusement interdits **Rue de la Combe et Rue du Pied de la Vallée à Volnay (Côte d'Or) du lundi 27 mai au vendredi 14 juin 2024 inclus.**

Seul l'accès aux riverains sera autorisé.

**Article 2 :** Des panneaux seront installés par les soins de l'entreprise SNCTP Canalisations chargée des opérations dans les lieux appropriés.

**Article 3 :** Ampliation du présent arrêté sera

- affichée aux emplacements officiels pour information des administrés
- adressée
  - à l'entreprise SNCTP Canalisations, chargée des opérations, pour exécution

Transmise à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Beaune pour information

Fait à Volnay, le 30 avril 2024  
Le Maire,

Acte rendu exécutoire  
Après publication et notification  
Le

